



Credit à la consommation et assurance

Par **tys76**, le **11/09/2009** à **14:33**

Bonjour,rnrnJe suis tombée au chômage donc j'ai fait marcher mes assurances pour mes crédits (cetelem et fidem). Je suis en instance de decision depuis maintenant plus de 2mois parce que soit disant ils ne disposaient pas de tous les documents en leur possession (je n'ai jamais reçu leurs courriers me l'indiquant j'ai appelé chaque semaine pour savoir) je leur ai donc faxé ces documents à plusieurs reprises. Une personne m'a meme dit que le dossier était pris en charge par l'assurance et qu'il manquait juste les dernières attestations assedic pour continuer les versements auprès des organismes... FAUX. Aujourd'hui on me dit que le dossier est refusé pour diverses raisons (entre deux j'ai suivi une formation suite à mon reclassement professionnel donc je ne rentre plus dans leur délai de 90jours). Tout ça pour une réponse négative qui était sensée être positive....mais en attendant les organismes continuent leur procédure et je vais donc me retrouver en procédure judiciaire (des frais ect.). Ai-je un moyen de défense pour toute cette attente et ce revirement de situation et ces faux dires?